

Panorama inédit n° 42 réalisé par Christine Raynard, Chargée de mission au Département Développement durable (DDD)

Paris, le 18 mars 2011

1) La compagnie aérienne américaine Delta Airlines a mis en place un nouveau système d'indemnisation.

En cas de « surbooking » sur des vols longs courriers, Delta Airlines n'offre plus aux passagers volontaires un dédommagement, mais les invite à fixer le prix d'un report sur un autre vol par un système d'enchères en temps réel.

Dans certains cas, les passagers peuvent même faire une offre avant de se rendre à l'aéroport.

Selon une étude, restée confidentielle, d'un cabinet américain, la compagnie aérienne donne, dans 78 % des cas, une indemnité plus élevée que celle qu'aurait demandé le client.

Delta Airlines espère ainsi économiser 15 à 20 % des compensations versées à ses passagers pour des vols surchargés.

Ce système ne pourrait pas s'appliquer en Europe, car les indemnités sont fixées par la loi.

2) La compagnie aérienne helvétique Swiss International Air Lines envisage une collaboration avec le TGV Lyria.

Dans un premier temps, ce partenariat serait testé sur la liaison Paris - Genève, sur laquelle Swiss International Air Lines ne dispose pas de ses propres avions, mais travaille en « code share » avec Air France, avec de plus une forte concurrence d'Easyjet.

En réservant sur le site de la compagnie, les voyageurs pourraient choisir entre les deux modes de transport, avion ou train, assez comparables en temps de parcours et en prix.

Le trajet s'effectue en un peu plus de trois heures par le TGV, contre une heure et quart en avion. Mais en rajoutant l'enregistrement des bagages, les formalités d'embarquement, la sortie de l'aéroport, les parcours d'approche ville - aéroport, tant au départ qu'à l'arrivée, le temps global avoisine les trois heures.

Quant au prix minimum, il s'élève à 262 francs suisses (soit 208 euros) pour un voyage en train et 228 francs suisses (180 euros) pour l'avion.

La compagnie aérienne pourrait même acheter des compartiments entiers dans les trains et y apposer son logo.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

Dans un deuxième temps, Swiss International Air Lines vise la ligne Paris - Zurich.

3) Rosatom, compagnie d'énergie nucléaire et les chemins de fer russes vont présenter, d'ici la fin de l'année, un train à propulsion nucléaire.

Ce train circulera grâce à un réacteur à neutrons rapides et dans un premier temps, jouera le rôle de laboratoire scientifique.

Il pourra également être facilement converti en une centrale nucléaire mobile, pouvant ainsi fournir de l'énergie aux régions éloignées et dans certains sites industriels.

Le coût de ce projet et les questions de sécurité du train ne sont pas connus.

4) Hamburg-Köln-Express (HKX) deviendra au 1^{er} septembre 2011, le premier concurrent des chemins de fer allemands (Deutsche Bahn) pour les transports ferroviaires de voyageurs à longue distance. HKX assurera trois liaisons par jour entre Hambourg et Cologne, dans des trains entièrement neufs et proposera un service dans les voitures, des places pour les familles, des espaces pour les vélos...

Keolis (groupe SNCF) avait également envisagé de s'implanter sur cette ligne, mais a finalement renoncé.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

www.strategie.gouv.fr